

# facteur 4D

n°30 janvier – février 2006

## Sommaire

### Editorial

- ▶ Par Michel Mousel, Président de 4D

### Actualité du développement durable

- ▶ Humeur durable : du rab'
- ▶ Quelques initiatives du Burkina Faso
- ▶ Quand banque rime avec solidarité
- ▶ Un cadre de référence pour lesprojets territoriaux de développement durable

### Dossier spécial KATRINA

- ▶ Banlieues et développement durable
- ▶ Pour aller plus loin

### 4D en activités

- ▶ 4D inaugure l'Observatoire !
- ▶ Les Mardis de 4D
- ▶ Les acquisitions de l'Espace René Dumont

## Editorial

### « Etat d'urgence »

Haro sur la politique de la ville ! C'est hélas trop souvent le propre des sociétés en crise que de se tromper de diagnostic, d'inventer des causes fantasmagoriques, de désigner des boucs émissaires et d'inventer des remèdes pires que le mal qu'on voulait combattre. Et aussi, au passage, d'en profiter pour tenter dans la confusion d'arranger ses petites affaires.

Il faudrait essayer d'éviter ce piège, mais ce n'est pas complètement certain. Qu'on en juge par quelques exemples récents.

Face à la dérive des prix du foncier et de l'immobilier et l'incapacité à la maîtriser, on peut craindre qu'on ne mette en œuvre que des mesures de nature à aggraver la ségrégation spatiale : n'est-ce pas ce qu'on risque en assouplissant les contraintes relatives aux logements sociaux, voire en envisageant une incitation à expédier les ménages les plus pauvres, non plus seulement en grande couronne, mais dans les marges de l'Île de France ?

Face à la déstructuration du tissu urbain on ne voit guère poindre l'inversion des tendances à laisser se creuser l'insuffisance des réseaux et des implantations de services publics, qui est quand même la principale génératrice de ce qu'on nomme doctement des « zones de non-droit », des « déficits de proximité et du » relâchement du lien social ?

Face à la fois à la crise annoncée du climat, de l'approvisionnement en énergie et à l'augmentation bien prévisible des charges locatives qui en résultera, faut-il continuer à construire, par lotissements entiers, de l'habitat gaspilleur et ne pas profiter de cette exigence en matière énergétique pour mener une politique publique vigoureuse de rénovation de l'habitat ancien incluant des objectifs sociaux ?

Et que dire des offensives menées contre les élus qui tentent d'aborder de front les problèmes d'espace public et de pollution urbaine, où les reportages complaisants à l'égard de l'autopoujadisme rejoignent des expertises au contenu scientifique douteux pour regretter le bon temps où la voiture tenait le haut du pavé ?

Oui, tout cela diffuse un inquiétant parfum de retour en arrière sur tous les progrès –dont on peut parfois reconnaître une certaine timidité, mais pas méconnaître le courage nécessaire pour les accomplir – dans lesquels nombre de collectivités territoriales se sont engagées.

Cela nous concerne. D'abord en raison du fil conducteur, que peut constituer le développement durable pour construire une réponse plus pertinente à toutes ces questions, comme dit J.P. Piéchaud dans ce numéro à propos des banlieues .Ensuite par ce que, à travers l'Observatoire que nous avons inauguré ces jours ci, nous espérons contribuer à mutualiser les efforts des responsables territoriaux. Il me semble que notre point commun avec ceux qui nous ont rejoint dans ce projet, c'est que, derrière les Agendas 21 locaux, il y a une nouvelle étape possible des politiques publiques au niveau territorial.

Il se pourrait qu'il y ait vraiment urgence ■

Michel Mousel  
Président de 4D

## Humeur durable

Par Jean-Pierre Nicol

### Du rab...

Noël au balcon, Pâques aux tisons. Et réciproquement, bien sûr. Donc fêtons la fin d'une année ouverte avec un tsunami, et qui s'achève dans les piétinements diplomatiques tant sur le climat que sur le développement. La maison continue de brûler, mais les pompiers se chauffent au brasier. Le commerce s'ouvre toujours dans le même sens, et les vantaux de la porte claquent au nez des pays pauvres.

Reprenons-en pour un an. Les hommes politiques se réjouiront en paroles, affirmant sans rire (on ne rit pas chez ces gens-là ...) que des progrès ont été enregistrés, que leur action a été déterminante, que l'année 2006 verra des progrès encore plus mirifiques, que les dossiers avanceront encore plus vite que les carabiniers à l'Opéra, et que la décennie apportera le bonheur, la santé, la prospérité, la paix (sauf en Irak où Bush continue de gagner la guerre).

Je ne sais quoi ajouter à de pareils vœux, infiniment recommencés. Leur charge poétique – ce qui crée, pour l'esprit – dépasse mon court entendement. Le monde s'enrichit et le nombre des pauvres augmente. La Chine passe au 4e rang mondial des économies : les accidents "écologiques" n'ont jamais été aussi nombreux entre coups de grisou et pollution des fleuves, entre expropriations et air vicié. L'énergie se calcule en centrales nucléaires, becquerels et volume de déchets à très long terme. L'industrie chimique échappe aux contrôles. Quelques solvants et encore un peu d'automobiles, contre moins de libertés. On a connu des expéditions guerrières pour moins que ça...

Et les enfants de Tchernobyl meurent toujours. ■

## Quelques initiatives du Burkina Faso

5 associations du Burkina Faso, venues en France pour échanger avec des ONG du Nord, ont rencontré l'équipe de 4D pour partager leurs expériences et faire connaître leurs initiatives.

**Action pour l'enfance et la santé au Burkina Faso** parmi ses activités, publie 2 revues :

- Echo jeunes, bande dessinée pédagogique destinée à sensibiliser les enfants aux problèmes d'hygiène.
- Espoir stop sida, à destination des ONG, décideurs publics... sur les actions menées par l'association sur ce sujet.

**L'Association pour la gestion de l'environnement et le développement** se donne comme objectifs de favoriser le développement des populations rurales, de promouvoir une meilleure gestion des ressources naturelles en essayant d'impliquer les populations locales dans la prise en compte de l'environnement, en faisant intervenir des médiateurs pour la gestion de conflits locaux.

**L'Association d'aide aux veuves et aux orphelins** vise à une meilleure prise en compte des droits de la femme et propose une prise en charge alimentaire et des frais de scolarisation, des formations (alphabétisation, apprentissage d'un métier...) pour les veuves et les orphelins.

**L'Alliance chrétienne pour la coopération économique et le développement social** mène des actions dans des domaines très variés : sécurité alimentaire, éducation, santé et hygiène, environnement, secours d'urgence, microfinance, démocratie locale.

**Le Groupe d'appui au monde associatif au Burkina Faso** essaye de favoriser l'échange d'expériences et la coopération entre ONG du Sud et ONG du Nord.

Santé, lutte contre le sida, développement local, gestion des ressources naturelles, participation citoyenne, démocratie locale, alphabétisation, sécurité alimentaire, microfinance, solidarité... les initiatives de ces associations sont nombreuses et au plus proche des populations et des difficultés qu'elles rencontrent.

Ces structures souhaitent établir des partenariats et échanger avec d'autres ONG. Pour plus d'informations, contactez 4D. ■

## Actualité du Développement Durable

### Directive TVA - Réseaux de chaleur : la TVA passe à 5,5 %

Après 18 années de lutte acharnée, AMORCE, association nationale des collectivités locales pour une bonne gestion des déchets et de l'énergie, a obtenu à l'unanimité des états membres l'application du taux réduit de TVA sur les factures de chauffage pour les 3 millions d'usagers des réseaux de chaleur qui sont principalement des logements sociaux. Sa transposition en droit français dans la future loi « Engagement national pour le logement », dès le mois prochain, va permettre d'alléger la facture de chauffage de 45 à 90 € par an et de développer les énergies renouvelables.

Pour plus d'informations :  
<http://www.amorce.asso.fr>

### Quelques ouvrages sur la démocratie locale

L'Adels (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale) vient de publier plusieurs ouvrages consacrés à la démocratie locale :

**Développement social participatif : modes d'emploi**  
Adels - revue Territoires ; Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), 2005. - 131 p. - ISBN2-916368-00-0

**Pour une culture de la participation**  
Pierre Mahey. - Adels, 2005. - 126 p. - ISBN 2-9520803-6-4

**Renouveler la démocratie... oui, mais comment ?**  
Serge Depaquit. - Adels, 2005. - 153 p. - ISBN 2-9520803-7-2

Pour plus d'informations : <http://www.adels.org/edition/ouvrages.htm>

## Quand banque rime avec solidarité

*France Nature Environnement, Fédération nationale d'associations de protection de l'environnement, s'associe avec la banque Crédit Coopératif afin d'aider ses associations à réaliser leurs projets sur le terrain.*

La campagne « Agir, c'est dans ma nature », réalisée grâce à ce partenariat, a démarré le 22 mars 2005. Ainsi, deux produits solidaires mis à la disposition des citoyens qui veulent agir pour préserver l'environnement ont été lancés. Avec la Carte bleue Visa Agir, 3 euros sont versés à France Nature Environnement lors de son attribution, puis 6 centimes d'euros à chaque retrait effectué à un distributeur de billets, en France et dans le monde. Et cela sans rien coûter au souscripteur puisque c'est le Crédit Coopératif qui verse ces sommes. Quant au Livret Agir, il est rémunéré au taux du Livret A + 1% et la moitié des intérêts annuels est reversée à France Nature Environnement. Ces dons permettront de financer les projets des associations et ouvrent droit à une réduction d'impôts, dans la limite fiscale en vigueur.

Ces produits offrent tous les avantages des produits bancaires classiques, avec la solidarité en plus. En effet, France Nature Environnement est reconnue d'utilité publique et développe depuis 1968 des projets de protection de la nature. Elle regroupe près de 3000 associations qui oeuvrent au quotidien dans divers domaines : la protection des espèces, la préservation des milieux aquatiques et terrestres, la défense d'un développement durable et équilibré des territoires .... Ce partenariat avec le Crédit Coopératif est une occasion pour elles de voir enfin se concrétiser de nombreuses actions de terrain en manque de financement. Un moyen également de mobiliser les citoyens à assurer leur avenir ! ■

### Pour en savoir plus

Site de France Nature environnement :  
[http://www.fne.asso.fr/GP/dons/produit\\_solidaire.htm](http://www.fne.asso.fr/GP/dons/produit_solidaire.htm)

Site du Crédit coopératif  
<http://www.credit-cooperatif.fr>

## Un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable

La mise en oeuvre du développement durable par les collectivités territoriales ou leur groupement passe souvent par la mise en place d'un **Agenda 21 local\***. Cependant, il n'existe pas encore de définition unique ou de «reconnaissance» de ces politiques, ni de consensus au niveau français sur ce qu'est véritablement un Agenda 21 local et sur la façon de le concevoir et de le mettre en oeuvre.

De plus, la France s'est engagée en juin 2003 dans sa stratégie nationale de développement durable (SNDD) à « favoriser en 5 ans la mise en place de 500 agendas 21 locaux, notamment sur les territoires bénéficiant d'une aide publique... » et elle ne compte aujourd'hui qu'environ 200 initiatives de ce type.

C'est pour répondre à ce manque qu'un grand nombre d'acteurs (associations, institutions, ministères et collectivités), dont l'association 4D ont engagé un travail collectif piloté par le ministère de l'écologie et du développement durable au sein du Comité de pilotage national Agenda 21 afin de proposer un cadre de référence : guide d'actions pour les Agendas 21 locaux et les projets territoriaux de développement durable.

Ce dispositif de "reconnaissance" est actuellement en phase d'expérimentation et vise à être opérationnel courant 2006.

Le cadre de référence national pour les projets territoriaux de développement durable propose de regrouper les ambitions du développement durable en un petit nombre de finalités essentielles :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

et d'éléments déterminant concernant la démarche :

- la participation des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la transversalité des approches
- l'évaluation partagée
- une stratégie d'amélioration continue ■

### Pour en savoir plus :

Consultez la rubrique développement durable du site du MEDD : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

Une première version du guide d'actions pour les Agendas 21 locaux et les projets territoriaux de développement durable est en ligne : [http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/a21.11.2005version\\_francaise.pdf](http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/a21.11.2005version_francaise.pdf)

*\* : L'Agenda 21 local est à la fois un document stratégique et opérationnel : c'est un projet de territoire à long terme qui se décline en programmes d'action soumis à une évaluation régulière. Ce projet résulte d'un large débat organisé à l'échelle de chaque territoire, notamment à l'échelle de l'agglomération ou du pays. C'est un cadre pour l'action à 10 - 15 ans.*

## Banlieues et développement durable

Après les événements du mois de novembre 2005 dans les banlieues, on a entendu beaucoup de commentaires et de jugements parfois contradictoires : on a parlé d'échec de la lutte contre l'exclusion urbaine, d'échec de la politique de la ville, de dislocation sociale, d'impasse dans laquelle se trouverait notre société toute entière, figée dans une attitude de repli, voire de mépris, qui la rendrait incapable de faire face à une crise sociale de ce type...

S'il faut parler d'échec, celui-ci n'est il pas la conséquence d'un manque de continuité dans les actions conduites et probablement aussi de certaines fausses routes que l'action politique aurait empruntées ?

Mais il y a certainement une façon plus optimiste de faire face à cette crise, qui, elle, tournerait le dos au repli ou au mépris.

Tout d'abord en décryptant ces événements comme un signal, un cri de colère et de détresse, un appel au secours des jeunes des quartiers en difficulté qui pourrait avoir pour effet de nous réveiller et de nous faire prendre conscience que ces problèmes nous concernent tous.

Ensuite en concevant une méthode d'action aux multiples facettes qui s'appuierait sur l'idée de développement durable.

Le développement durable nous engage en effet à prendre en compte certains principes trop peu appliqués dans l'action publique, un fil conducteur, une stratégie globale conjuguant action économique, développement social et culturel, aménagement de l'espace et respect de l'environnement. Ce fil conducteur, s'il était véritablement suivi, exigerait la conduite conjointe et continue de démarches et d'actions diversifiées, étroitement imbriquées les unes par rapport aux autres.

- **Actions en amont sur l'école**, levier essentiel de la lutte contre l'exclusion, avec par exemple des classes au nombre d'élèves réduit, des collèges de taille raisonnable, un suivi des enfants en difficulté, ... alors que le projet de ZEP (Zones d'Éducation Prioritaires) qui prônait ces idées n'est pas mis en œuvre avec suffisamment de moyens.

- **Actions sur la santé** à côté de la lutte contre la pauvreté, sachant que des inégalités criantes existent dans ce domaine. Il faut rapprocher l'accès aux soins et mettre en place dans les banlieues des mesures pour la prévention des maladies, avec des antennes hospitalières, des dispensaires...

- **Actions en faveur de la justice** facilitant l'accès au droit pour tous avec par exemple des "boutiques de droit" dans les quartiers, des moyens juridiques de proximité.

- **Actions pour la sécurité** avec la présence d'une police de proximité ayant d'abord une mission de prévention...

- **Action culturelle** grâce aux réseaux associatifs et aux initiatives de différents acteurs locaux disposant des moyens nécessaires pour que se développent dans ces quartiers comme ailleurs des formes diversifiées d'expression...

Mais on a assisté au contraire, dans tous ces domaines, après des expériences et des avancées significatives, à des désengagements de l'État, à des remises en cause de programmes précédemment décidés sans leur donner le temps nécessaire à leur efficacité.

- **Action sur les transports publics**, le désenclavement des quartiers périphériques étant l'un des principaux outils de la lutte contre l'exclusion, alors que trop souvent les lignes de tramway ou de bus n'atteignent pas les quartiers populaires ou ne les desservent plus pour cause "d'insécurité" !

- **Action économique** en favorisant non seulement l'implantation d'entreprises et le développement des services privés (médecins, pharmaciens, dentistes, commerces de proximité...) mais aussi l'emploi des jeunes, alors que la présence de ces services a tendance à reculer, suivant l'affaiblissement constaté des services publics eux-mêmes, et que par ailleurs les emplois jeunes ont été supprimés.

- **Action dans le domaine de l'urbanisme, du renouvellement urbain et du logement**. La loi de rénovation urbaine dont l'un des objectifs, pour transformer les zones périphériques, est la démolition d'une part importante des immeubles collectifs des quartiers d'habitat social (les tours et les barres !) pour les remplacer par du logement pavillonnaire ou du petit collectif, n'a-t-elle pas oublié que la banlieue a maintenant son histoire, que ces immeubles font partie aujourd'hui de notre patrimoine urbain, que plusieurs générations y sont nées et y ont grandi et que leur destruction peut être traumatisante pour ceux qui y ont vécu, d'autant plus que cette "rénovation" suggère qu'on va mettre à leur place, au nom de la mixité, d'autres catégories sociales.

Remarquons en plus que ces démolitions sont difficilement explicables dans la période de très grave crise du logement et tout particulièrement du logement social que nous vivons.

La mixité urbaine est un bon objectif, mais elle ne peut être obtenue "au forceps" et l'idée du renouvellement et du remodelage urbain doit être approfondie : si dans certains cas, des démolitions peuvent apparaître comme une solution à un problème de recomposition de l'espace ou de désenclavement, elles ne doivent pas apparaître comme une fin en soi.

## Dossier spécial • BANLIEUES

- **Action dans le domaine de l'environnement** enfin. Les quartiers périphériques d'habitat social se situent le plus souvent dans les zones urbaines les plus exposées aux nuisances, aux pollutions et aux risques : nuisances phonique liées aux infrastructures de transports (autoroutes, voies ferrées), segmentation de l'espace par ces mêmes infrastructures, pollutions de l'air, de l'eau et du sous-sol, risques naturels et industriels, proximité de lieux de production ou de stockage de produits dangereux etc.

Il faut développer très fortement les mesures en faveur de l'environnement et de la prévention des risques dans ces zones : leur insuffisance a été à l'origine de l'accident dramatique de l'usine AZF de Toulouse.

On a sans doute voulu "simplifier" la politique de la ville, avec l'idée de la rendre plus efficace, privilégiant un aspect "bulldozer" - le réaménagement et la reconstruction - mais en oubliant que d'autres approches contribuant à développer le lien social, la vie économique locale, la culture, l'éducation, les services, la santé, l'environnement... sont au moins aussi importantes.

Non, la crise des banlieues n'est sûrement pas insurmontable à condition qu'une politique de la ville globale soit mise en œuvre dans une perspective de long terme et qu'elle prenne en compte les principes du développement durable. ■

Jean-Pierre Piéchaud  
Vice président de 4D

### Pour aller plus loin

#### Petite bibliographie sur le sujet

**Ces banlieues qui nous font peur... Une stratégie d'action pour transformer la gestion des quartiers d'habitat social**  
Buchoud Nicolas, Lançon Georges. - Ed. L'Harmattan, 2003. - 242 p. - ISBN 2-7475-4081-2

**Rapport 2005 de l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles**  
Délégation interministérielle à la ville, 2005. - 298 p.

#### Quelques documents téléchargeables

**L'accompagnement social nécessaire au renouvellement urbain**  
Fiche d'expérience issu du site de Profession banlieue  
<http://www.professionbanlieue.org/gestion/doc/pbAllendeStDenis.pdf>

**Crise du logement et politiques locales de l'habitat. - Entre lutte contre le mal - logement et recherche d'équilibre territorial**  
Les cahier du DSU, printemps 2004.  
[http://www.crdsu.org/gestion/pub/image\\_tel/crintro40.pdf](http://www.crdsu.org/gestion/pub/image_tel/crintro40.pdf)

**« Petit traité de la banlieue », des modes de régulation multiples**  
Les 5 à 7 de Profession Banlieue, janvier 2005  
[http://www.professionbanlieue.org/gestion/pub/image\\_tel/pbHatzfeld.pdf](http://www.professionbanlieue.org/gestion/pub/image_tel/pbHatzfeld.pdf)

#### Petite sélection de sites internet

**Site de Profession banlieue**, centre de ressources destiné aux professionnels de la politique de la ville de Seine-Saint-Denis. Le site propose notamment de nombreuses fiches d'expériences téléchargeable dans le domaine du renouvellement urbain, des transports, de la participation des habitants, de l'économie sociale... :  
<http://www.professionbanlieue.org>

**Site du Centre de ressources et d'échange pour le développement social et urbain (CR-DSU) :**  
<http://www.crdsu.org>

**Réseau national des centres de ressources de la politique de la ville , coordonnées des centres de ressources :**  
<http://www.professionbanlieue.org/jdc.php?lapage=presentation/presentation.php>

**Site de la Délégation interministérielle à la ville :**  
<http://www.ville.gouv.fr>

# 4D en activités

## 4D inaugure l'Observatoire!

L'Observatoire National des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable a été inauguré par l'Association 4D, le **jeudi 2 février dernier**. Une centaine de représentants de collectivités et d'acteurs institutionnels et privés de l'aménagement du territoire ont répondu présent à l'invitation.

A cette occasion, M. Bernard Brillet, directeur adjoint du cabinet de Nelly Olin au Ministère de l'écologie et du développement durable, Guillaume Duparay, responsable du département environnement et développement durable de l'Association des Maires de France, et Antoine Charlot, qui représentait Anne-Marie Sacquet pour le Comité 21, ont réaffirmé leur intérêt pour ce projet et le soutien qu'ils y apportent.

Depuis sa création en 1993, l'association 4D a consacré une partie importante de ses activités aux aspects territoriaux du développement durable (rencontres régionales, sessions formations, réalisation de recueils d'expériences innovantes, etc.). Avec l'Observatoire National des Agendas 21 locaux et des pratiques territoriales du développement durable, l'association entre aujourd'hui dans une phase active de mise en réseau des acteurs et des initiatives, avec l'objectif de favoriser la mise en place d'Agendas 21 locaux, de pratiques et projets territoriaux de développement durable.

Ce projet associe de nombreux partenaires publics, parapublics, associatifs et des entreprises. Ces partenaires sont regroupés au sein d'un comité de suivi et d'orientation et d'un comité de pilotage.

L'Observatoire s'inscrit dans la lignée de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) adoptée par la France en juin 2003. Dans ce cadre, elle s'est engagée à favoriser la mise en place de 500 Agendas 21 locaux sur la période 2003-2008 afin de répondre au chapitre 28 « Initiatives des collectivités locales à l'appui d'Action 21 ».

Le recensement des pratiques territoriales de développement durable et des agendas 21 locaux se fera à travers la mise en ligne d'un questionnaire électronique, accessible aux collectivités territoriales françaises du 2 février au 2 juin 2006.

Ce recensement est réalisé en partenariat avec le Comité 21 et s'articule avec le « cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux » du MEDD et le site portail [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org). Il permettra d'alimenter une banque de données de fiches d'expériences, accessible au deuxième semestre 2006.

4D organisera dès 2006 et en 2007, en complément de la base de données :

- des conférences / débats sur l'Agenda 21 local et les pratiques territoriales de développement durable qui donneront lieu également à des publications ;
- un séminaire annuel d'échange d'expériences sur la mise en œuvre territoriale du développement durable en France, permettant également de faire un bilan des réponses au questionnaire électronique ;
- un site Internet spécifique à l'Observatoire sera également mis en ligne, et sera une plateforme interactive et multipartenaire autour des pratiques territoriales de développement durable;
- une veille documentaire qui permettra d'enrichir le fonds documentaire sur les pratiques territoriales de développement durable, du centre de ressources de l'association (l'Espace René Dumont).

### Le questionnaire électronique

Du 2 février 2006 au 30 juin 2006,  
l'ensemble des collectivités territoriales françaises sont invitées  
à recenser leurs expériences, en répondant à un questionnaire électronique accessible :

- sur le site de l'Observatoire : [www.dd-pratiques.org](http://www.dd-pratiques.org)
- ou via le site de l'Association 4D : [www.association4d.org](http://www.association4d.org)
- ou du Comité 21 : [www.comite21.org](http://www.comite21.org)

### Pour en savoir plus

Vous pouvez contacter : Charlotte RENARD. [crenard@association4d.org](mailto:crenard@association4d.org)  
ou consulter le site de 4D : [http://www.association4d.org/article.php3?id\\_article=6](http://www.association4d.org/article.php3?id_article=6)

L'Observatoire est soutenu par le Ministère de l'écologie et du développement durable et par l'Association des Maires de France, et également, au 31 décembre 2005, par Dexia et le Ministère de l'équipement.

## Les Mardis de 4D

**Le mardi de 4D - Alternatives économiques du 15 novembre 2005 a été consacré au thème : « Economie des risques majeurs : le rôle des assurances ».** Il a été animé par Nairi NAHAPETIAN, journaliste à Alternatives Economiques et introduit par Roland NUSSBAUM, membre de 4D, avec la participation de François-Xavier ALBOUY, Economiste, consultant, Jean-Claude HENRY, Département Prévention Ingénierie aux AGF ; Guilhem Bentoglio, Commissariat Général du Plan et Jacques VARET, Vice-président de 4D et Directeur de la prospective au BRGM.

Comment de telles situations – de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans au tsunami de l'Océan indien – peuvent elles se produire ? Ou plus précisément, sans espérer déplacer nos sociétés hors de toutes zones exposées aux aléas naturels, comment en réduire la vulnérabilité et en améliorer la prévention et la résilience (la capacité à rebondir) ? Les Etats-Unis étudient la possibilité d'appliquer, comme nombre de pays qui tentent d'organiser des solutions durables pour la gestion des risques de catastrophes naturelles, des méthodes permettant à l'assurance de devenir un outil de construction du développement durable. Sur la base d'un panorama concernant les scénarios, l'économie et le financement des catastrophes naturelles – qu'elles soient géophysiques ou climatiques ou à différentes échelles géopolitiques (France, Union Européenne, Nord-Sud...) – ce « mardi » a permis d'exposer les points de vue, d'ouvrir un débat et d'esquisser des solutions sur le rôle des assurances non seulement pour la réparation, mais aussi la prévention des risques.

**Le Mardi de 4D du 20 décembre 2005 "Santé et développement durable, du concept à l'action locale" a été suivi par de nombreux participants.**

Les interventions et le débat ont montré toute l'importance du thème de la santé dans les politiques locales de développement durable à travers la démarche du diagnostic santé (Michel Bass de l'AFRESC), les actions de la ville de Paris (Alain Lhostis Adjoint au Maire de Paris, chargé de la santé), la médecine du travail (Laurence Mousel, médecin du travail), l'approche sécurité (Michel Marcus du Forum européen de la sécurité urbaine).

Notons que l'AFRESC (Action Formation recherche en Santé Communautaire) et 4D y ont annoncé qu'ils souhaitent engager un approfondissement de la réflexion sur le thème. ■

## Les acquisitions de l'Espace René Dumont

**Mesure des dépenses environnementales des collectivités locales : guide pratique**

Ouvrage + CD-Rom - Ministère de l'écologie et du développement durable, 2004.

Ce guide pratique a comme objectif de donner à la comptabilité environnementale, un cadre assurant une meilleure lisibilité des actions environnementales conduites par les collectivités territoriales, vis à vis de leurs concitoyens notamment. Il est également accessible en ligne depuis le site du MEDD (<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/metho.pdf>)

**Les services publics : les défendre ? les démocratiser ?**

Ouvrage collectif sous la direction de Philippe Brachet. - Ed. Publisud, 2005. - ISBN 2-86600-996-7

[4ème de couverture] : « Aujourd'hui, les Français considèrent les services publics comme essentiels, mais ils ne savent plus au juste en quoi ils consistent. Le but de cet ouvrage est de permettre à l'usager-citoyen et aux autres acteurs des services publics (citoyens-usagers, élus, syndicalistes, associatifs ...) de comprendre les mutations dont ils sont aujourd'hui l'objet, afin d'agir pour les démocratiser. »

**Revue POUR, n° 188, décembre 2005**

Dossier : « Où va la ville ? »

Dossier coordonné par Gilbert Léonhardt, Pascal Madry, Raoul Pastrana

**Eco-logiques : les bénéfiques de l'approche environnementale**

Les cahiers de la Cambre - architecture N° 4, octobre 2005

[4ème de couverture] : « Les contributions de ce volume identifient les avantages, directs et indirects, que présente le choix de la qualité environnementale des bâtiments. Il y est question non seulement des enjeux et des arguments en faveur d'une telle approche, mais aussi de la gestion du patrimoine et du développement durable du territoire. »

**Développement durable : avenir incertains**

Christian Lévêque, Yves Sciamma. - Ed. Dunod, 2005. - 231 p.—ISBN 2-10-048736-1

[4ème de couverture] : « Ce livre fait le bilan de l'action de l'Homme, mais surtout il élabore un autre projet social et propose de réexaminer notre rapport à l'environnement. Des changements de grande ampleur attendent incontestablement l'humanité. Serons-nous capables de les penser, de les anticiper, de les atténuer ou serons-nous pris au dépourvu lorsqu'ils s'abattront sur nous ? Allons-nous relever les défis qui nous attendent ou continuer à pratiquer la politique de l'autruche ? »

## Agenda national

### **Forum Université - Entreprises - Collectivités « L'environnement comme opportunité de développement »**

Mardi 21 février 2006 de 9h à 17h  
Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne 12,  
Place du Panthéon 75005 PARIS  
RER Luxembourg (Face au Panthéon)  
Pour plus d'information :  
<http://masterenvironnement.free.fr/forum>

### **Quelles perspectives en matière d'achats éthiques dans les marchés de textile ?**

Organisé par le Réseau des collectivités d'Ile de France pour l'achat public éthique  
jeudi 2 mars 2006 de 14H00 à 17h30  
Cités Unies France ; 9 rue Christiani- 75018 – PARIS–  
Pour plus d'information :  
[http://www.achatsresponsables.com/index.php?nb\\_rec=38](http://www.achatsresponsables.com/index.php?nb_rec=38)

### **20ème salon Primevère**

Salon rencontre de l'écologie et des alternatives  
Du 3 au 5 mars 2006  
Eurexpo - Lyon  
Pour plus d'information :  
<http://primevere.salon.free.fr>

### **5ème Assises de la HQE**

"Savoir faire de la HQE - de l'idée à l'usage".  
Les 15, 16 et 17 mars 2006 à Saint-Malo  
Pour plus d'information :  
<http://www.assohqe.org/docs/HQE06-4%20pages.pdf>

### **Développement durable : de la théorie à la pratique**

Organisé par l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs à Bourges  
Le 15 mars 2006 de 9h à 17h  
Pour plus d'information :  
02 48 48 40 28 / 40 99  
[cnri@cnri-bourges.org](mailto:cnri@cnri-bourges.org)

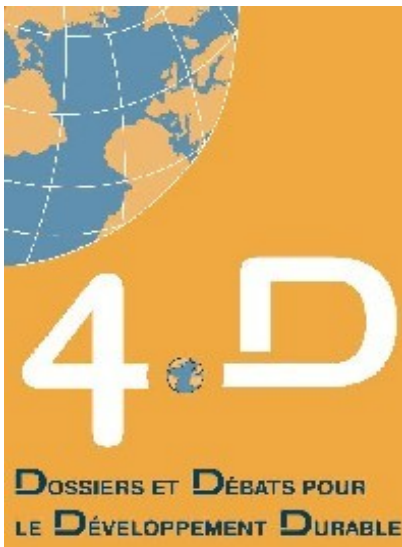
## Agenda international

### **La sixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF-6)**

A New York du 13 au 24 février 2006.  
Pour en savoir plus :  
<http://www.un.org/esa/forests/session.html>

### **4ème Forum mondial de l'eau**

Du 16 au 22 mars 2006 à Mexico  
Pour plus d'information :  
<http://www.worldwaterforum.org>



## **Association 4D**

Cité européenne des Récollets  
150-154 rue du Fbg Saint Martin  
75010 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 64 74 94

Fax : 33 (0) 1 44 64 72 76

Email : [contact@association4d.org](mailto:contact@association4d.org)

Site Web : [www.association4d.org](http://www.association4d.org)

## **Facteur 4D N° 30**

Janvier - février 2006

N° ISSN : 1293-1136

### **Directeur de la publication**

Michel Mousel

### **Rédaction**

Marie Chéron

Charlotte Renard

Claire Rio

Sophie Tolachides

### **Conception graphique**

Sophie Tolachides